

Intitulé de l'UE	Complément de formation
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Sylvie COURSELLE	24	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Compléments de formation - Partie 1	24h	Sylvie COURSELLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Compléments de formation - Partie 1 : 24h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Compléments de formation - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
/

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> ◦ Faire preuve d'indépendance et d'initiative ◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge ◦ Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ◦ S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ◦ Assumer son rôle social et politique • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ◦ Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ◦ Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ◦ Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ◦ Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ◦ Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs de développement durable
<p>Education de qualité</p> <p>Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et</p>



promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'ajuster son comportement pour construire une dynamique de groupe favorable à la pratique d'activités physiques et sportives diversifiées et encadrées.

Contenu de l'AA Compléments de formation - Partie 1

Une semaine de stage multisports sous la direction à la fois du titulaire de l'UE et de moniteurs ADEPS.

Méthodes d'enseignement

Compléments de formation - Partie 1 : activités pratiques sportives

Supports

Compléments de formation - Partie 1 : activités pratiques sportives

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Compléments de formation - Partie 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Compléments de formation - Partie 1 :

Évaluation continue (100%) basée sur les capacités relationnelles et la participation active des étudiants.

(Règlement des études: article 6.3.1: "L'étudiant est tenu de suivre effectivement et assidûment les activités d'enseignement et d'effectuer tous les travaux requis dans les délais fixés et sous la forme prescrite."). Toute absence doit être justifiée dans les 5 jours ouvrables.

En cas d'absence totale ou partielle, justifiée, l'étudiant devra récupérer dans le cadre des activités complémentaires de 2ème ou 3ème bloc pour pouvoir être évalué en 1ère session.

En 2ème session, une absence justifiée pourra être évaluée dans le cadre d'un stage sportif de nature équivalente, avec l'accord au préalable du professeur titulaire de l'UE.

En cas d'absence injustifiée, aucune remédiation ne sera possible en 1ère et 2ème session.

Année académique : **2024 - 2025**